

Plan de réussite

septembre 2015 à automne 2018



Orientation 1

**S'engager dans une
amélioration continue
du programme
d'éducation
internationale**

Objectif 1
**Se conformer aux
normes de mise
en œuvre du
programme
de l'IB.**

Objectif de la Convention de partenariat —CSPO

Développer les préceptes d'une citoyenneté responsable

Objectif de la Convention de gestion école

Promouvoir et développer le programme d'éducation internationale

Objectif et résultats visés

Se conformer aux normes de mise en œuvre du programme.

Moyens

1. Consulter régulièrement les normes prescrites.
2. Mettre en pratique les applications concrètes.
3. S'auto évaluer de façon continue dans l'application des normes.

Indicateurs

- l'autoévaluation de l'application concrète des normes 2 fois par année.



Orientation 1

S'engager dans une
amélioration continue du
programme d'éducation
internationale

Objectif 2
Satisfaire aux normes
de l'IB en mettant en
place les
recommandations
soumises lors de la
visite d'évaluation.

Objectif et résultats visés

Satisfaire à la norme A:

Le projet éducatif de l'établissement et les valeurs qui le fondent reflètent la philosophie de l'IB.

Indicateurs

- la réflexion de l'équipe sur la recherche;
- utilisation des outils proposés par le comité;
- les questions retrouvées dans les plans de travail développent la recherche, la curiosité intellectuelle et la pensée critique chez l'élève;
- des actions volontaires sont démontrées par les élèves (bénévolat, aide, don de soi, etc.)

Moyens

1. Améliorer la compréhension de l'approche de l'enseignement et de l'apprentissage constructiviste par la recherche, la curiosité intellectuelle et la pensée critique.
2. Valoriser l'action responsable.
3. Utiliser les outils créés par le comité.

Objectif et résultats visés

Satisfaire à la norme B:

Les ressources et la structure de soutien de l'établissement permettent la mise en œuvre du programme de l'IB.

Indicateurs

- la politique est connue et utilisée par les enseignants;
- la différenciation pédagogique est visible dans les plans de travail.
- utilisations des outils proposés par le comité.

Moyens

1. Réviser et diffuser la politique en matière de besoins éducationnels spéciaux afin qu'elle soit plus concrète.
2. Intégrer dans les plans de travail et dans sa pratique la différenciation pédagogique.
3. Utiliser les outils créés par le comité.

Objectif et résultats visés

Satisfaire à la norme C1:

La planification et la réflexion coopératives soutiennent la mise en œuvre du programme de l'IB.

Indicateurs

- La révision et les ajustements des plans de travail selon la méthodologie de l'IB, de la différenciation pédagogique (processus, structure, contenu, production), des styles d'apprentissage, des besoins éducationnels spéciaux et de l'apprentissage constructiviste (incluant la pensée critique et la curiosité intellectuelle).

Moyens

1. Ajuster certaines sections des plans de travail afin de répondre aux exigences méthodologiques et pédagogiques du PP ainsi qu'à l'apprentissage constructivisme.
2. Réfléchir en équipe à des moyens de différenciation pédagogique pour soutenir les différents besoins éducationnels spéciaux et styles d'apprentissage des élèves.



Orientation 1

S'engager dans une
amélioration continue
du programme
d'éducation

Objectif 2
Satisfaire aux normes
de l'IB en mettant en
place les
recommandations
soumises lors de la
visite d'évaluation.

Objectif et résultats visés

Satisfaire à la norme C2:

Le programme établi mis en place par l'établissement reflète la philosophie de l'IB.

Indicateurs

- Le programme de recherche est révisé à l'aide du document de référence «élaboration d'un programme de recherche transdisciplinaire dans sa version 2012»;
- Les traces des spécialistes sont conservées dans un cartable prévu à cet effet.

Moyens

1. Réviser de façon continue le programme de recherche école afin de continuer d'élargir sa portée.
2. Rendre plus visible les traces des spécialistes dans le traitement des 5 éléments essentiels.

Objectif et résultats visés

Satisfaire à la norme C3:

L'enseignement et l'apprentissage reflètent la philosophie de l'IB.

Indicateurs

- Des traces écrites se retrouvent au plan de travail.
- Les plans de travail présentent différentes stratégies qui permettent à l'élève d'être plus autonome dans le choix et l'accomplissement de ses tâches.

Moyens

1. Laisser des traces plus fréquentes au plan de travail afin de témoigner de l'engagement des élèves dans l'évaluation de leurs apprentissages et de leur développement.
2. Varier les stratégies d'enseignement et d'apprentissage pour permettre à l'élève de choisir ou d'accomplir ses tâches avec plus d'autonomie.

Objectif et résultats visés

Satisfaire à la norme C4:

L'évaluation.

Indicateurs

- La rétroaction écrite porte sur les progrès des élèves dans le développement des 5 éléments essentiels et des qualités du profil de l'apprenant.

Moyens

1. Documenter davantage l'évaluation des progrès réalisés par les élèves dans le développement des 5 éléments essentiels.
2. Documenter davantage l'évaluation des progrès réalisés par les élèves dans le développement des qualités du profil de l'apprenant.



Orientation 2

Amener l'élève à exploiter son plein potentiel académique, artistique et personnel

Objectifs 1 et 2

Porter attention à la moyenne des élèves en lecture et en mathématique afin de la maintenir ou l'augmenter.

Objectif de la Convention de partenariat —CSPO

Augmenter le taux de diplomation et de qualification de nos élèves avant l'âge de 20 ans.

Objectif de la Convention de gestion école

Augmenter la moyenne des élèves en lecture et en mathématique

Objectif et résultats visés

Porter attention à la moyenne des élèves en lecture afin de la maintenir ou l'améliorer.

Indicateurs

- formation continue en lecture;
- identification des besoins des élèves des cycles 1 et des nouveaux élèves en lecture;
- enseignement explicite des stratégies en salle de classe;
- service d'orthopédagogie pour les élèves ayant des besoins;
- temps de lecture quotidien en salle de classe;
- modification de la planification globale en français;
- résultats des élèves au bulletin et aux évaluations (GB+, SAÉ, SÉ, CSPO, MEES).

Moyens

1. Maintenir les pratiques efficaces:
 - prévention en lecture au préscolaire et cycle 1 (projet PEP pratiques éducatives préventives);
 - évaluation des élèves en lecture (1e à 3e année)
 - utilisation du modèle RAI (réponse à l'intervention, fréquence et intensité);
 - enseignement explicite des stratégies;
 - continuum en lecture (planification);
 - cercle de lecture et les sacs de lecture (livre à sa pointure).
2. Analyser les résultats des élèves à l'aide des résultats au bulletin et des tableaux de bord.
3. Réviser et modifier la planification globale en français.

Objectif et résultats visés

Porter attention à la moyenne des élèves en mathématique afin de la maintenir ou l'améliorer.

Indicateurs

- formation continue en mathématique;
- planifier des temps d'enseignement des stratégies (raisonner et résoudre);
- présence d'aide-mémoire, de lexique et de matériel de manipulation en salle de classe;
- révision et ajustements de la planification globale en mathématique;
- résultats des élèves au bulletin et aux évaluations (SAÉ, SÉ, CSPO, MEES).

Moyens

1. Maintenir les pratiques efficaces:
 - travailler le raisonnement mathématique avec différentes structures (en groupe, en équipe, en dyade, de façon autonome) (préscolaire y compris);
 - présentation de stratégies personnelles des élèves;
 - tutorat et/ou groupe d'entraide en classe;
 - consulter le tableau de stratégies préconisées par le MEESR (particulièrement l'organisation);
 - utilisation d'aide-mémoire ou de lexique mathématique;
 - manipulation de matériel.
2. Réviser et modifier la planification globale en mathématique.



Orientation 2

Amener l'élève à
exploiter son plein
potentiel
académique, artistique
et personnel

Objectif 3

Encourager le
développement
de l'estime de soi.

Objectif de la Convention de partenariat —CSPO

Assurer un environnement sain et sécuritaire dans les établissements.

Objectif et résultats visés

Encourager le développement de l'estime de soi.

Indicateurs

- engagement d'une personne ressource en art;
- présence d'œuvres des élèves exposées dans l'école;
- nombre d'élèves participants à des activités musicales (ex: piano, chorale, harmonie);
- spectacle de Noël et /ou de talents;
- exposition des réalisations au service de garde;
- offre d'activités parascolaires variées;
- équipes sportives de soccer, de basket-ball, tir à l'arc;
- bons coups des élèves soulignés;
- carnaval;
- kermesse d'hiver et d'été;
- noms inscrits sur le tableau de bénévolat.

Moyens

1. Mettre en place des activités pour développer les talents des élèves:

- ateliers d'art plastique en classe;
- Affichage et exposition des réalisations des élèves;
- chorale et/ou harmonie à l'école;
- spectacles de Noël et /ou de talents (danse, musique, art dramatique);
- ateliers au service de garde;
- activités parascolaires variées;
- équipes sportives/école.

2. Souligner les bons coups des élèves (à l'oral, à l'interphone, activités récompenses, certificats, méritas et tableau de bénévolat).



Orientation 3

**Offrir aux élèves
l'occasion de se
développer dans un
milieu sain**

Objectif 1

**Promouvoir un
climat harmonieux
entre les élèves.**

Objectif de la Convention de partenariat —CSPO

Objectif de la Convention de gestion école

Objectif et résultats visés

Promouvoir un climat harmonieux entre les élèves.

Indicateurs

- nature et nombre de manquements mineurs et majeurs chez les élèves;
- dénonciation des élèves au moyen de la boîte S.O.S.;
- groupes-classe rencontrés pour les ateliers savoir-faire sociaux;
- rencontres du comité CDPI;
- respect des zones de surveillance réparties sur la cour d'école;
- activités dirigées à l'heure du dîner;
- projet Acti-Leader;
- diffusion d'information aux parents sur le site web et dans l'info-parents;
- formation aux intervenants sur l'intervention des victimes, témoins et auteurs;
- enseignement explicite aux élèves (victimes, témoins et auteurs);
- ateliers du technicien en éducation spécialisée;
- Ateliers de l'animateur à la vie spirituelle.

Assurer un environnement sain et sécuritaire dans les établissements.

Favoriser un environnement sain où l'élève se sent en sécurité.

Moyens

1. Enseigner explicitement les comportements attendus des élèves:

- application du code de vie de l'école et de la classe;
- enseignement explicite des comportements attendus chez les élèves;
- ateliers sur les savoir-faire sociaux à l'ensemble des élèves.

2. Assurer un climat de protection:

- comité de prévention et d'intervention de l'école;
- intervention adéquate auprès des victimes, témoins et auteurs;
- attention portée à la violence verbale;
- surveillance active sur la cour d'école;
- activités dirigées (zones sportives et zones de jeux) à l'heure du dîner;
- projet Acti-Leader;
- diffusion d'information aux parents.



Orientation 3

Offrir aux élèves un environnement favorisant la santé, le bien-être et la sécurité

Objectif 2

Développer chez l'élève de saines habitudes de vie.

Objectif de la Convention de partenariat —CSPO

Assurer un environnement sain et sécuritaire dans les établissements.

Objectif et résultats visés

Développer chez l'élève de saines habitudes de vie.

Indicateurs

- nature et nombre d'activités sportives variées;
- horaire des entraînements et des tournois sportifs;
- thème de la santé intégré à certains modules de recherche;
- atelier sur la saine alimentation;
- programme Bien dans sa tête, bien dans sa peau (pour les élèves du cycle 3).

Moyens

1. Permettre aux élèves de bouger régulièrement:

- Activités sportives différentes lors des cours en éducation physique, à la récréation et par le biais des activités parascolaires;
- Activités prévues pour les filles uniquement
- Temps d'entraînement pour les équipes sportives après les heures de classe;
- Participer à des tournois sportifs
- Présenter le programme bien dans sa tête, bien dans sa peau (pour les élèves du cycle 3).
- Période quotidienne d'activités extérieures après la classe au service de garde

2. Miser sur la saine alimentation:

- intégration à certains modules de recherche;
- ateliers sur la saine alimentation;



Orientation 3

Offrir aux élèves un environnement favorisant la santé, le bien-être et la sécurité

Objectif 3

Amener l'élève à poser des actions concrètes pour l'environnement.

Objectif de la Convention de partenariat —CSPO

Développer les préceptes d'une citoyenneté responsable

Objectif et résultats visés

Amener l'élève à poser des actions concrètes pour l'environnement.

Indicateurs

- utilisation de matériel récupéré pour des projets;
- utilisation des bacs bleus;
- satisfaction face à la propreté de l'école;
- nombre d'élèves ayant une boîte à lunch écologique;
- actions collectives posées pour l'environnement;
- information diffusée aux parents;
- Actions des élèves de la vie étudiante.

Moyens

1. Poser des actions collectives:

- récupérer du matériel pour différents projets;
- poursuivre le recyclage au sein de l'école;
- garder son école propre;
- instaurer le projet «Une boîte à lunch écologique»;
- courriels d'information aux parents;
- compost en salle de classe (collations);
- Actions des élèves de la vie étudiante.